

(fenêtres) (sur • cours)



Obtienir un tout autre budget pour 2010, annuler les 16 000 suppressions de postes, gagner une revalorisation salariale pour tous, améliorer les conditions d'exercice du métier, abandonner l'actuelle réforme de la formation des maîtres et ouvrir des négociations, mettre au premier plan la réussite de tous les élèves... Pour toutes ces raisons, le SNUipp appelle à multiplier les réunions locales et à réussir la grève nationale du mardi 24 novembre.

Conditions de travail : témoignages d'enseignantes

Karine, enseignante en CE1, en RAR

«La pression mise sur les collègues est toujours un peu plus pesante. Quinze jours après la rentrée, la nouvelle inspectrice nommée sur la circonscription a expliqué à la directrice de l'école que notre répartition n'était pas bonne et qu'il fallait qu'on change toute notre organisation. Elle en a profité pour lui rappeler que nos résultats aux évaluations CE1 n'étaient pas bons et que le fait qu'on soit en RAR n'était pas une excuse. Soit, mais qu'on nous aide avec des stages de formation continue, plutôt que de nous faire des procès en mauvaise pédagogie. J'ai le sentiment qu'a priori l'administration ne nous fait plus confiance. On passe notre temps à remplir des papiers pour la moindre activité : piscine, cinéma... Et comme à la fin de l'année on doit revoir le projet d'école, je m'attends au pire ! »

Célia, enseignante en CM1

« Ce qui a le plus changé depuis 2 ans, c'est le rythme de vie à l'école. On n'a plus le temps de rien, on court toujours parce qu'il faut tout faire en 4 jours. Dans notre école on a placé l'aide personnalisée à 16h30 parce qu'entre midi et 13h30 ce n'était pas possible avec les services de cantine. Du coup, ce temps qu'on avait pour discuter un peu, pour avancer ses photocopies et ses corrections, pour préparer un peu le matériel pour la classe du lendemain, on le fait le matin avant que ça sonne et pendant les récrés quand on n'est pas de service. Entre collègues, on se parle moins. Et les élèves ? Pareil. A 17h30, quand ils quittent l'école, on voit bien qu'ils sont fatigués... »

Corinne, enseignante en moyenne section

Bien que nous ayons dépassé de 5 élèves le seuil d'ouverture, l'inspection académique n'a pas ouvert de classe supplémentaire dans l'école. Résultat, cette année, des classes dépassent les 30 élèves compliquant les conditions d'enseignement tant pour nous que pour nos élèves. En hiver, si une collègue tombe malade, notre école maternelle n'est pas prioritaire pour le remplacement, si tant est qu'il y en ait de disponible. Et au quotidien, l'ASEM doit se partager entre ma classe et celle des grands, une difficulté supplémentaire qui se rajoute à un encadrement insuffisant pour assurer une éducation de qualité à nos élèves.



En grève

Budget, salaires, exercice du métier appellent à une journée de grève

Ecole, collège, lycée, université, le monde de l'éducation appelle à faire grève mardi 24 novembre. Dans le contexte actuel, la FSU a décidé «de prendre ses responsabilités». Le projet de budget 2010 reste toujours marqué par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Une décision du président de la République qui soulève de plus en plus d'opposition dans l'opinion publique. Alors que la crise a conduit nombre de révisions des politiques, ce dogme restera-t-il intouchable alors qu'il frappe de plein fouet l'Education nationale ? Une Education nationale qui affichera un déficit record de 16 000 postes en moins. L'école, pour sa part, après les remises en cause de la réussite de tous (RASED, Maternelle, Aide personnalisée...) et la déstabilisation professionnelle provoquée par Xavier Darcos, ou encore la tentative de mise en place des Epep, voit disparaître 9182 postes de PE2. Cette mesure, consécutive de la réforme de la formation et du recrutement, touche directement aux décharges de direction et aux stages de formation continue. Ces suppressions ne seront pas contrebalancées par la création de 2 182 emplois que le ministre affiche au titre de l'évolution démographique (+ 5 766 élèves attendus à la rentrée prochaine). Pourtant, l'an dernier, alors que le nombre d'élèves augmentait, le ministère n'a pas utilisé tous les emplois budgétaires programmés. Selon la loi de finance, 1 232 postes n'ont pas été consommés.

Un récent sondage BVA-PEEP indiquait que 51 % des parents d'élèves interrogés jugeaient négativement la politique éducative du gouvernement. Avec en plus la baisse drastique de

ve le 24 novembre

Le métier, formation des maîtres... L'École n'est pas au beau fixe. Le SNUipp et la FSU grèvent le mardi 24 novembre, et à débattre des suites à donner à cette action.



Nos doléances, Monsieur le ministre

Le collectif « Un pays, une école, notre avenir » composé de 24 syndicats et organisations propose aux acteurs et usagers du système éducatifs d'envoyer une carte de doléance au ministre de l'Éducation nationale pour mettre « un coup d'arrêt au démantèlement du service public d'éducation ». Les discours sur le rôle du système éducatif pour corriger les inégalités sociales sont à l'opposé des choix engagés. La carte affirme : « dans l'immédiat, il est indispensable de renoncer aux 16 000 suppressions de postes prévues au budget 2010 et de décider un plan de recrutements de personnels titulaires dans l'ensemble des métiers de l'éducation ».

plus de 50% des crédits pédagogiques. C'est la poursuite d'une logique d'appauvrissement de l'école qui se poursuit, génératrice de détérioration des conditions d'exercice du métier. L'exact opposé de l'enthousiasme des participants à l'université d'automne du SNUipp. Des salles combles, une passion pour l'école et une recherche de toutes les transformations nécessaires pour construire une école de la réussite de tous. Ces ambitions rendent d'autant plus vives les exigences en matière de formation tout comme la nécessité de créer des postes pour faire face à la hausse des effectifs, transformer l'école avec plus de maîtres que de classes, enrichir toute la palette culturelle de l'école. Mille fois

oui, l'avenir des élèves comme la formation ou la reconnaissance de qualification des enseignants appellent un engagement du plus grand nombre dans la journée de grève du 24 novembre.

Mouvement : paritarisme en berne

La note de service « *mobilité des personnels enseignants du premier degré* » publiée le 5 novembre persiste et signe dans la négation du rôle des délégués du personnel. La priorité pour le mouvement intradépartemental reste l'affichage d'un fort taux de nominations définitives. Les délégués du personnel ne sont plus obligatoirement associés à l'élaboration des règles du mouvement mais simplement informés. La question des nominations hors barème reste vive en vertu de la volonté de nommer les personnels selon des profils de postes. En ce qui concerne les mouvements interdépartementaux, quelques changements apparaissent dans le barème avec le plafonnement des points associés à la séparation de conjoint.

Evaluation CE1/CM2 : Le ministre ignore les députés



Le récent rapport du groupe parlementaire UMP sur «les évaluations de l'enseignement primaire» ébranlera-t-il les certitudes du ministre ? Dans son dernier numéro, *Fenêtres sur Cours* a révélé les conclusions de deux députés qui avaient auditionné une vingtaine d'experts sur la mise en œuvre des évaluations CE1 et CM2. Rendu public ces derniers jours, le rapport confirme l'absence de concertation avec les professionnels, la confusion des objectifs de ces deux tests (diagnostic ou bilan). Il rejoint les critiques exprimées par les enseignants l'an dernier. Ces épreuves avaient alors été perçues comme répondant au seul objectif de renseigner le ministre sur le niveau global du système éducatif en faisant resurgir le spectre d'un classement des écoles.

Malgré ce rapport, Luc Châtel ne souhaite pas clarifier le dispositif alors que le SNUipp continue de l'interpeller sur le sujet en réclamant «d'ouvrir une concertation au plus vite».

Les dates de passation annoncées (du 18 au 22 janvier 2010 pour les CM2 et du 17 au 21 mai 2010 pour les CE1) sont, pour l'heure, maintenues. Pour le SNUipp, le dispositif ne peut rester en l'état : dates, contenus... doivent être revus. Seules modifications annoncées: 2 items ne correspondant qu'à des compétences de fin de CM2 sont supprimés (plus-que-parfait et division par un décimal), un code supplémentaire est proposé, pour la non réponse. Mais toujours pas d'outils pour mieux comprendre et aider les élèves dans la mise en œuvre de leurs stratégies et leurs raisonnements.

La loi Carle: apaisement et... nouvelle atteinte à la laïcité

Elle se voulait une loi «d'équilibre et d'apaisement» avec l'abrogation de l'article 89 qui étendait le versement du forfait communal à tous les élèves scolarisés hors commune dans le privé. Finalement la loi Carle va-t-elle relancer les crispations entre école publique et privée? Confirmée dernièrement par le conseil constitutionnel, cette nouvelle loi impose dorénavant le versement du forfait communal dans les mêmes conditions pour le public et le privé. 5400 écoles seraient concernées ce qui représente une manne de 500 millions d'euros. Depuis, les réactions ont été nombreuses. Parmi elles, le SNUipp, dénonce : "cette parité de financement accentue l'inégalité entre une école publique qui a vocation à accueillir tous les enfants" et "une école privée qui se voit octroyer une plus grande liberté de gestion". Dernières mesures en date: le conseil général de Loire Atlantique a suspendu les aides facultatives à l'investissement dans les collèges privés, et la ville de Cahors a décidé de mettre fin au financement des écoles maternelles privées.

L'OCDE pour la revalorisation

Pour Eric Charbonnier, expert sur les questions d'éducation à l'OCDE, la revalorisation du métier d'enseignant est une condition pour rénover le système éducatif français. Cette revalorisation «doit être substantielle, de plusieurs centaines d'euros», bien loin des 100 euros mensuels proposés pour les jeunes enseignants par Luc Chatel. Une proposition à mettre en regard des revendications du SNUipp au moment où le ministre ouvre «le chantier de la revalorisation». Dans un 4 pages en ligne sur son site*, le SNUipp rappelle, à l'inverse des propositions ministérielles basées sur l'individualisation et le mérite, les leviers indispensables à actionner pour tous : l'augmentation de la valeur du point d'indice pour compenser la hausse des prix ; l'accroissement du nombre de points d'indice correspondant à chaque échelon ; l'avancement au rythme le plus rapide pour tous ; la possibilité pour tous d'accéder à l'indice terminal de la hors classe (783) ; une prime d'équipement conséquente...

www.snuipp.fr

Pas de bébés à la consigne

Les mesures gouvernementales concernant les modes d'accueil des jeunes enfants ainsi que l'école maternelle convergent vers une dégradation des dispositifs existants et une remise en cause de la qualité de l'accueil des enfants et de la scolarisation des élèves. La création de jardins d'éveil ne peut compenser le recul de la scolarisation des deux ans.

Associations et syndicats, représentants des professionnels de la petite enfance et de l'Education nationale, les familles et les parents d'élèves, regroupés dans le collectif «pas de bébés à la consigne», mènent une campagne de mobilisation pour améliorer et développer les modes d'accueil et la scolarisation des jeunes enfants.

Rendez-vous est pris le 17 novembre, pour une journée nationale d'action.